



**BULLETIN D'INFORMATION DES SALARIES  
DES CABINETS D'AVOCATS  
N° 111 – Septembre 2017**

La réunion de commission paritaire de négociation de la convention collective s'est tenue le 15 septembre 2017. Nous avons essentiellement fait le point sur les signatures d'accords :

➔ **L'accord concernant la création de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation.** La signature a été reportée à la prochaine réunion ... des modifications ayant été de nouveau apportées.

Rappelons que cet accord n'apporte rien en terme de nouvelles garanties collectives aux salarié-es de la branche. Il donne un statut à la commission paritaire de négociation.

➔ **L'accord sur l'égalité professionnelle.** Cet accord est en cours de signature. Il n'apporte rien en terme de nouveaux droits. Il reprend la loi et exhorte les entreprises à l'appliquer !!!

La CGT ne signera pas.

➔ **L'ordre public conventionnel.** Seule une organisation patronale a signé l'accord : le SAFE. Nous ne pouvons que saluer la détermination du SAFE. Côté syndicat des salarié-es, le SPAAC-CGC ne devrait pas signer l'accord ...

➔ **L'accord modifiant l'article 27 de la convention collective et l'article 1<sup>er</sup> de l'avenant 71.** Il s'agit en fait de reprendre l'accord signé à Kerialis pour l'étendre à toutes les entreprises de la branche. Cet accord améliorerait :

- ✓ les garanties décès,
- ✓ le complément de salaires aux IJSS,
- ✓ la franchise à l'issue de laquelle l'assureur prend le relais.

Nous reviendrons en détail sur cette question. En effet, en l'absence de l'organisation patronale qui devait présenter l'accord, il ne nous a pas été possible d'en débattre.

---

Afin de pouvoir remplir correctement ses missions au sein de la branche, la CGT s'engage dans une campagne de syndicalisation, campagne qui doit permettre aux salarié-es de s'impliquer dans les instances de la branche telles que Kerialis, Enadep, la commission paritaire de négociation, la formation professionnelle. Si vous êtes intéressé-e, n'hésitez pas à nous contacter.

✂ .....



***Pour nous aider dans la négociation,  
Adhérez et faites adhérer à la CGT !***

Nom ..... Prénom : .....  
Entreprise : ..... Fédération : .....  
Téléphone : ..... Courriel : ..... @ .....

A retourner à la Fédération CGT des Sociétés d'Etudes à l'adresse ci-dessous.

**Fédération CGT des Sociétés d'Etudes**